

## LE 13 JUILLET 2021

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Joachim-de-Shefford, tenue le treizième jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt-et-un (13-07-2021), dans la salle des délibérations du conseil, au 615, rue Principale à Saint-Joachim-de-Shefford, sous la présidence du maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire.

### **PRÉSENCES**

Le maire monsieur René Beaugard.

Les conseillers : madame Francine Vallières Juteau, monsieur Pierre Daigle, madame Sophie Beaugard, messieurs Christian Marois et François Lamoureux.

La directrice générale et secrétaire-trésorière madame France Lagrandeur.

Public : Trois (3) personnes assistent à la séance du conseil.

### **ABSENCE**

La conseillère madame Johanne Desabrais.

### **CONSTATATION DU QUORUM**

Le maire, après avoir constaté le **QUORUM**, demande à la secrétaire de l'enregistrer au procès-verbal.

2021-07-111

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**ATTENDU QUE** le **QUORUM** a été constaté ;

Monsieur le maire René Beaugard ouvre la séance à 20 h.

2021-07-112

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour proposé a été remis au préalable à tous les membres du conseil et la secrétaire leur fait part des points qu'il y aurait lieu de compléter et/ou de rajouter, s'il y a lieu.

**SUR PROPOSITION** de François Lamoureux

**DÛMENT APPUYÉE** par Sophie Beaugard

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité** que l'ordre du jour soit adopté et laissant toutefois ouvert le point intitulé « **SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE** ».

## ORDRE DU JOUR

### PRÉSENCES

### CONSTATATION DU QUORUM

#### 1- SÉANCE ORDINAIRE

1.1 Ouverture de la séance

#### 2- ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

2.1 Adoption de l'ordre du jour

2.2 Adoption du procès-verbal du mois de juin

#### 3- PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 4- CORRESPONDANCE

#### 5- FINANCE

5.1 Rapport de la secrétaire-trésorière – Juin 2021

5.2 Rapport de l'inspecteur municipal – Juin 2021

#### 6- ADMINISTRATION

6.1 Autorisation comptes à payer – Juillet 2021

6.2 Suivi – Coop Au cœur du village

6.3 Inscription au Congrès de la FQM

#### 7- RAPPORTS ADMINISTRATIFS

7.1 Rapports verbaux ou écrits :

7.1.1 Secrétaire-trésorière

7.1.2 Inspecteur municipal en voirie et en environnement

7.1.3 Protection incendie et/ou Sûreté du Québec

#### 8- VOIRIE MUNICIPALE

#### 9- URBANISME

9.1 Demande d'autorisation à la C.P.T.A.Q. pour l'aliénation et utilisation d'un lot à une fin autre que l'agriculture – Lot 3 987 734 du cadastre du Québec

## **10- SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE**

10.1 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Autorisation de la signature de la convention

## **11- PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **12- FERMETURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

2021-07-113

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2021**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 juin 2021, a été transmis au préalable à tous les membres du conseil ;

**SUR PROPOSITION** de Pierre Daigle

**DÛMENT APPUYÉE** par Sophie Beauregard

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :**

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2021 est **ADOPTÉ** tel que rédigé et soumis.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil municipal alloue une période au cours de laquelle les personnes présentes à la séance peuvent poser des questions.

### **CORRESPONDANCE**

Le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance telle que listée ci-après :

- 4.1 MRC : communiqué annonçant l'adjudication du contrat pour la construction de son futur centre administratif.
- 4.2 MRC : bilan 2020 en gestion des matières résiduelles.
- 4.3 MRC : Le Fonds de développement des communautés investit 250 000 \$ dans six projets.
- 4.4 MRC et CARTHLY : lancement d'une campagne d'affichage d'appel au civisme sur le réseau cyclable.
- 4.5 MRC et UPA : Cohabitation harmonieuse en zone agricole – des animations dans les camps de jour auront lieu pour faire découvrir le milieu agricole aux enfants.
- 4.6 FQM : lancement d'un appel d'offres pour le régime d'assurance collective du regroupement de la FQM.
- 4.7 MAMH : la ministre Madame Andrée Laforest nous informe que la municipalité pourra bénéficier d'un montant maximal de 104 415 \$ dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM).
- 4.8 MAMH : la ministre Madame Andrée Laforest nous informe du Programme d'aide aux ménages à la recherche de logement.
- 4.9 FBL comptable : Madame Diane Fortin, CPA auditrice et associé nous annonce sa retraite.
- 4.10 MAMH : la ministre Madame Andrée Laforest nous rappelle l'importance de l'installation de défibrillateurs cardiaques dans les espaces publics.
- 4.11 Plaintes concernant l'inconvénient d'une carrière sur le Rang Cleary, de la poussière lors du rechargement des chemins, le bruit relatif à l'utilisation de « frein Jacob » ainsi que l'augmentation de la circulation. Demande est faite à ce que les camions passent tous par la Route 241.
- 4.12 L'école L'Envolée : Monsieur Normand Phaneuf, directeur de l'école remercie la Municipalité pour l'attribution d'une bourse d'étude soulignant les efforts de l'élève méritant de Saint-Joachim-de-Shefford.
- 4.13 MTQ : Programme d'aide à la voirie locale : notre député Monsieur François Bonnardel nous accorde une aide financière de 22 000\$ pour des travaux d'amélioration des routes.
- 4.14 Sécurité publique : Report des échéances du paiement pour les services de la Sûreté du Québec 2021.
- 4.15 Remerciement de la part de Monsieur Joël Chagnon qui a exercé le poste de Directeur par intérim et annonce le retour de M. Patrick Gallagher au poste de Directeur du service d'incendie après un congé d'une année sabbatique.

- 4.16 MAMH : afin de favoriser la relance de l'économie, les gouvernements fédéraux et du Québec ajoutent un montant additionnel de 217 864 \$ à notre enveloppe de la TECQ de 2019-2023, la portant à 1 168 603\$.
- 4.17 MTQ : le ministre des Transports, monsieur François Bonnardel accuse réception de notre résolution le remerciant pour l'entretien hivernal 2020-2021 sur le chemin de la Grande-Ligne.
- 4.18 Lettre de plainte portant sur la qualité du matériel utilisé lors du rechargement effectué l'an passé sur le 1<sup>er</sup> Rang Ouest.

**2021-07-114**      **RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE – DU 9 JUIN AU 13 JUILLET 2021**

**Soumis au conseil :** Rapport écrit portant sur les dépenses du 9 juin au 13 juillet 2021 a été remis au préalable à tous les membres du conseil ;

**SUR PROPOSITION de** Sophie Beauregard  
**DÛMENT APPUYÉE par** Francine Vallières Juteau

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :**

**QUE** ce conseil reconnaît avoir pris connaissance du rapport de la secrétaire-trésorière daté du 13 juillet 2021, sur les autorisations de dépenses effectuées du 9 juin au 13 juillet 2021.

**QUE** ce conseil approuve ledit rapport tel que soumis.

**2021-07-115**      **RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL – DU 9 JUIN AU 13 JUILLET 2021**

**Soumis au conseil :** Rapport écrit portant sur les dépenses du 9 juin au 13 juillet 2021 a été remis au préalable à tous les membres du conseil ;

**SUR PROPOSITION de** François Lamoureux  
**DÛMENT APPUYÉE par** Pierre Daigle

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :**

**QUE** ce conseil reconnaît avoir pris connaissance du rapport de l'inspecteur municipal daté du 8 juillet 2021, sur les autorisations de dépenses effectuées du 9 juin au 13 juillet 2021.

**QUE** ce conseil approuve ledit rapport tel que soumis.

**2021-07-116**      **APPROBATION DES COMPTES À PAYER - JUILLET 2021**

**Soumis au conseil :** Liste des comptes de juillet 2021.

**SUR PROPOSITION de** Christian Marois  
**DÛMENT APPUYÉE par** Francine Vallières Juteau

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :**

**QUE** ce conseil approuve et ratifie les salaires, les comptes à payer et autorise le paiement des comptes dus, tels que soumis :

Salaires payés durant le mois de juin 2021	
Dépôt #2100141 au dépôt #2100172	<b>17 569.70\$</b>

Comptes à payer pour juillet 2021 :		
Chèque #2100154 au chèque #2100178	543 402.81\$	
Paiement par internet	21 808.21\$	
Comptes à payer pour avril 2021		<b>565 780.01\$</b>

**QUE** la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles au budget pour ces fins.

**SUIVI – COOP AU CŒUR DU VILLAGE**

Aucun dépôt.

**INSCRIPTION AU CONGRÈS DE LA FQM**

Aucun membre du conseil ne peut y assister cette année.

## **RAPPORTS VERBAUX OU ÉCRITS :**

### **INSPECTEUR MUNICIPAL EN VOIRIE ET EN ENVIRONNEMENT**

L'inspecteur municipal dépose son rapport écrit des permis émis pour le mois.

### **PROTECTION INCENDIE ET SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Dépôt du rapport mensuel du service d'incendie de juin 2021.

Dépôt du bulletin d'information policière du 2 au 15 juin 2021.

Dépôt du bulletin d'information policière du 16 au 29 juin 2021.

2021-07-117

### **DEMANDE D'AUTORISATION À LA C.P.T.A.Q. POUR L'ALIÉNATION DE PARTIES DE LOTS ET L'UTILISATION À UNE FIN AUTRE QUE L'AGRICULTURE – LOT 3 987 734 ET 3 988 138 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

**Soumis au conseil :** Demande à la C.P.T.A.Q., pour l'aliénation de lots et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture sur le lot 3 987 734 et partie du lot 3 988 138 du cadastre du Québec, par Michaël Roy, demandeur et dont le mandataire est le Groupe FBE Bernard Experts.

**ATTENDU QUE** monsieur Michaël Roy s'adresse à la C.P.T.A.Q. dans le but d'aliéner le lot 3 987 734 d'une superficie d'environ 0,8361 hectare et par la suite, effectuer des échanges de parcelles avec le lot 3 987 734 afin de régulariser le périmètre du terrain ;

**ATTENDU QUE** monsieur Michaël Roy demande une autorisation à une fin autre qu'agricole pour la construction d'une résidence et de serres dans le but d'exploiter une production devant servir à compléter les besoins d'une autre entreprise lui appartenant ;

**ATTENDU QUE** les propriétaires du lot 3 987 734 visé par la demande d'autorisation sont : Messieurs Pierre Roy, Michel Roy et Daniel Roy ;

**ATTENDU QUE** le propriétaire du lot 3 988 138 visé par l'échange de parcelle est Monsieur Daniel Roy ;

**ATTENDU QUE** cette demande est conforme aux règlements municipaux ;

**SUR PROPOSITION de** Christian Marois

**DÛMENT APPUYÉE par** Sophie Beaugard

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :**

**QUE** ce conseil appuie la demande déposée à la C.P.T.A.Q. pour l'aliénation du lot 3 987 734 et d'échange de parcelle avec le lot 3 988 138 et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, présentée par monsieur Michaël Roy et ayant comme mandataire le Groupe FBE Bernard Experts, afin d'y ériger un bâtiment d'usage résidentiel et d'exploiter une production en serre.

2021-07-118

### **PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) – AUTORISATION DE LA SIGNATURE DE LA CONVENTION**

**Soumis au conseil:** Convention d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, Volet Entretien des routes locales (PAVL – PAERL).

**ATTENDU QUE** le ministre M. François Bonnardel accorde à la municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford une aide financière de 301 349 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, Volet Entretien des routes locales pour 2021 ;

**ATTENDU QU'**une convention d'aide financière doit être approuvée par la municipalité ;

**SUR PROPOSITION de** Francine Vallières Juteau

**DÛMENT APPUYÉ par** Pierre Daigle

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :**

**QUE** ce conseil a pris connaissance et approuve les modalités et les obligations de la convention d'aide financière, dans le cadre du Volet Entretien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)

**QUE** monsieur le maire et madame la directrice générale sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité ladite convention.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil municipal consacre une période durant laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions.

2021-07-119

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ATTENDU QUE** tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités; la présente séance est levée à 20 h 52.

---

**France Lagrandeur**  
**Directrice générale et secrétaire-trésorière**  
**Secrétaire de l'assemblée**

---

**René Beauregard**  
**Maire**

**« Je, René Beauregard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».**